

LAURENCE DUMONT

07 48 11 91 37

www.revlarchi.fr

laurence.dumont@revlarchi.fr

N° : DEV00021

Date : 02/03/2023

N° client : CLT00017

Devis valable jusqu'au 01/04/2023

DEVIS

Monsieur Claude GUYONNEAU

15 canal de Reth

85420 SAINT SIGISMOND

Réf. : Mission de coordination et de suivi de chantier - Projet situé 15 canal de Reth, à Saint Sigismond

Demande du client : Assurer la coordination et le suivi de chantier pour les travaux de rafraîchissement de la maison située 15 canal de Reth, à Saint Sigismond. Les travaux concernent :

Dans la salle-à-manger :

- la dépose des enduits sur les murs en pierre Est et Sud (cloquage à 1m du sol), nettoyage des pierres mises à nu, puis pose d'un nouvel enduit avec prise en compte de la problématique d'humidité
- Si possible, le démontage partiel et le déplacement du buffet le long du mur Est pour permettre les travaux

Dans le couloir du RDC :

- la dépose du papier-peint, la préparation des murs, le nettoyage des 3 portes, et la peinture du couloir et des portes (ou pose partielle de papier-peint)

Dans le salon :

- la dépose de l'enduit sur le mur Est (effritements et fissures), préparation du mur, puis pose d'un nouvel enduit avec prise en compte de la problématique d'humidité. Dépose et repose des deux radiateurs à prévoir.
- le remplacement de la porte battante entre le couloir et le salon par une porte en bois massif

Dans la cuisine :

- le remplacement de la hotte dans la cuisine
- le lessivage des murs Nord et Est (étudier la pertinence de les repeindre)
- la dépose de l'enduit du mur en pierre Sud (effritement), nettoyage des pierres mises à nu, puis pose d'un nouvel enduit avec prise en compte de la problématique d'humidité
- la reprise de l'enduit du muret de séparation du frigo

A l'étage :

- le remplacement de deux fenêtres de toit des deux chambres

A l'extérieur :

- Reprise de l'angle de la fenêtre à l'endroit où la pierre est abîmée

Remarques:

- La protection des meubles qui n'auront pas pu être déplacés par le client sera demandée aux entreprises.
- Au-delà du chantier laissé propre par les entreprises, le client prend en charge le nettoyage de la poussière qui se sera infiltrée à l'occasion des travaux.

Libellé	Montant
<p>COORDINATION ET SUIVI DE CHANTIER</p> <p>Suite au premier rendez-vous de découverte des besoins, mission de coordination et de suivi de chantier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification et la description des travaux à réaliser - la consultation des artisans / entreprises (recherche des artisans / entreprises, rendez-vous de présentation et échanges avec les artisans / entreprises lors de leur venue sur le site) - l'aide à l'analyse des devis et au choix des matériaux - la planification et la coordination des travaux - le suivi et la réception du chantier <p>Pour la mission qui lui est confiée, RÊV'L est rémunérée par le client, sous la forme d'honoraires calculés au taux de 10% du total des montants HT des travaux.</p>	0,00 €
<p>ACOMPTE</p> <p>Un acompte sur les honoraires sera demandé au client à la signature du devis.</p>	400,00 €

Règlement	Chèque ou virement à réception de la facture	Total	400,00 €
Echéance(s)			
Bon pour accord			
Date et signature			
Coordonnées bancaires			
Nom	CCM NIORT		
IBAN	FR7615519391020002365500221		
BIC	CMCIFR2A		

TVA non applicable art. 293 B du CGI.

Assurances Décennale et RC professionnelle souscrites auprès d'AXA France IARD SA, représenté par l'EIRL DEBIAIS CHRISTELLE, agent général d'assurances à CELLES-SUR-BELLE.
Siège social AXA : 313 Terrasses de l'Arche 92727 NANTERRE CEDEX. Contrat n°10956146804. Couverture géographique en France métropolitaine.